



CONSEIL  
DE QUARTIER

---

DE SAINT-ROCH

## **PLAN D'ACTION 2010-2012**

Adopté le : **2010.12.16**

## Mot du président

Les besoins de la communauté sont infinis ; nos moyens sont limités. Nous ne pouvons espérer tout réaliser ; il faut donc choisir. Nos choix reflètent la compréhension que nous avons de notre mission d'organisme. La finalité recherchée est de parvenir à une qualité de vie toujours améliorée dans le quartier. En outre, ce que notre organisme de concertation ne peut réaliser lui-même, il peut participer à le mettre en oeuvre au sein de partenariats organisés parmi les forces vives du milieu.

Je remercie le comité du plan d'action pour les heures de travail bénévole ; nous avons sous la main le résultat de votre rigueur. L'élaboration de ce document est un exercice ancré dans le passé et soucieux de l'avenir. Merci donc à Jean Pearson, président sortant, pour son accompagnement dans la mise en chantier du processus de planification. Merci aux résidents, aux commerçants et aux organismes qui se sont déplacés lors de la consultation publique du 2010.11.25 portant sur la version projet du présent plan d'action ; vos commentaires ont été dûment considérés en vue de cette version finale.

Merci enfin aux acteurs du milieu, de toutes provenances, dont l'implication persistante construit notre expertise du quotidien et renouvelle notre engagement envers un mieux-être collectif. Les paroles éloquentes de Margeret Mead résonnent à notre esprit : « *Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens réfléchis et engagés puisse changer le monde. De fait, c'est la seule manière qu'on y soit parvenu.* »<sup>1</sup>.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'L. Campagna'.

Louis-H. Campagna, président  
Conseil de quartier de Saint-Roch

---

<sup>1</sup>« Never doubt that a small group of thoughtful, committed citizens can change the world. Indeed, it is the only thing that ever has. » (traduction libre)--Margaret Mead, anthropologue (1901 - 1978)

## **Plan d'action 2010-2012 du Conseil de quartier de Saint-Roch, Ville de Québec**

### Acronymes

- CA : Conseil d'administration
- CQSR : Conseil de quartier de Saint-Roch
- QSR : Quartier Saint-Roch
- VQ : Ville de Québec

### Définitions

- « intéressés » : désigne les résidents, travailleurs, gens d'affaires, organismes, touristes, etc., évoluant dans le QSR et y manifestant un intérêt
- « objectif » : désigne un état final souhaité dont l'atteinte est la finalité légitime des actions entreprises
- « action » : désigne la mise en oeuvre de ressources visant l'atteinte d'un objectif déterminé

### Préambule

En 2010, les membres du CA du CQSR se sont imposés l'exercice de l'élaboration d'un plan d'action. Fondé sur des expériences passées et présentes du CQSR, des constats tirés lors de consultations publiques liées au Plan directeur, des projections d'avenir du quartier, etc., une réflexion a été mise en oeuvre afin de produire une liste organisée d'objectifs qui soient à la fois pertinentes et réalisables. De ces objectifs sont déduites des actions possibles qui serviront de feuille de route pour le mandat en cours (2010-2012).

## Sources

Le CQSR a induit sa réflexion à partir d'une liste de 73 enjeux tirés des sources suivantes :

- Les *Plans d'action* antérieurs du CQSR
- Le *Plan directeur de quartier* (version de travail 2008)
- Le Rapport du vérificateur général de la VQ (2008)
- La grille *QuiFaitQuoi* du CQSR (2010)
- Le *Rapport du Forum citoyen sur la mixité dans le quartier Saint-Roch* (2010)

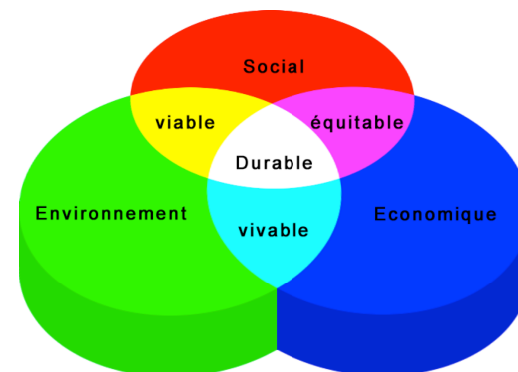
## Règles d'élaboration

Le CQSR s'est données les règles suivantes pour élaborer et évaluer son plan d'action :

1. Le Plan d'action est :
  - induit à partir des éléments listés en sources ;
  - déduit à l'intérieur du cadre conceptuel du développement durable ;
  - hiérarchisé selon les niveaux suivant : i) Catégories, ii) Objectifs et iii) Actions.
2. Le Plan d'action intègre implicitement les enjeux qui concernent :
  - le pouvoir d'initiative du conseil de quartier ;
  - le pouvoir de consultation du conseil de quartier ;
  - l'application du principe de la mixité.
3. Les actions ne doivent pas :
  - dédoubler celles prévues et financées dans le *Plan directeur du quartier Saint-Roch* ;
  - se substituer à un service déjà offert par la VQ.
4. Les actions sont ordonnancées--le verbe employé en tête de phrase—selon :
  - leur caractère réalisable ;
  - leur importance déterminée démocratiquement.
5. Le Plan d'action résultant est cohérent avec :
  - le *Règlement des conseils de quartier* ;
  - le *Plan directeur du quartier Saint-Roch*, version finale 2010 ;
  - la *Charte de la qualité de vie dans le quartier Saint-Roch* ;
  - les rapports annuels du Vérificateur de la VQ.
6. Les plans d'action des autres conseils de quartier sont consultés afin de bonifier celui du CQSR.
7. Le Plan d'action résultant est un outil efficace pour la prise de décision au CA du CQSR.

## Liste des objectifs dans le cadre du développement durable

Le tableau ci-dessous liste les objectifs du CQSR organisés selon les catégories convenues du développement durable.



Développement durable	Objectifs	
<b>Société</b>	A	Les intéressés du QSR sont informés de la mise en œuvre du plan directeur.
	B	Les intéressés du QSR sont interpellés, prennent la parole et sont écoutés.
	C	Le CQSR oriente efficacement les messages publiques selon ses intérêts en exerçant une influence sur les médias.
	D	Le QSR manifeste sa mixité sociale et culturelle
<b>Viable</b>	E	Le QSR s'embellit.
	F	Le CQSR fait cheminer des projets d'intérêt public en périphérie du QSR.
	G	Les intéressés du QSR se mobilisent concrètement afin d'améliorer les espaces publics du quartier.
<b>Environnement</b>	H	Le QSR est davantage salubre.
	I	Le QSR est davantage végétalisé.
	J	Les intéressés du QSR vivent dans un environnement sonore convivial.
<b>Vivable</b>	K	Les grands événements du quartier et des environs contribuent à la qualité de vie du QSR plus qu'ils ne lui nuisent.
	L	La VQ rend compte aux intéressés quant à la réalisation de sa planification concernant la mobilité dans le QSR.
	M	Le CQSR fait la promotion de solutions alternatives en réponses aux problèmes liés à la mobilité dans le QSR.
	N	Les usagés du transport actif peuvent se mouvoir aisément dans le QSR.
<b>Économie</b>	O	Les intéressés du QSR s'impliquent conjointement dans des projets économiques.
<b>Équitable</b>	P	Le QSR est sécuritaire et on s'y sent en sûreté.
	Q	Les logements du QSR sont disponibles et accessibles à tous les groupes de population.
	R	Les nouveaux arrivants demeurent (rétention) davantage dans le QSR.
	S	Il y existe un dialogue efficace entre les organismes desservant les personnes toxicomanes et les autres intéressés du QSR.

## Interprétation des actions

Le choix des verbes d'action est significatif. Afin de comprendre la portée des engagements du CQSR, il importe d'en préciser le sens :

- ☒ **APPUYER** signifie que le CQSR est disposé à apporter son assistance à une personne ou un organisme en mesure d'agir afin d'atteindre l'objectif visé. Le CQSR est en faveur de l'atteinte de cet objectif, mais ne compte pas s'engager directement dans la réalisation des actions impliquées. Le CQSR s'affiche en conséquence et pose des gestes formels d'encouragement de nature politique (e.g., lettres d'appui, représentations), financière (subventions) ou autre en soutien aux acteurs identifiés du milieu.
- ☒ **PARTICIPER** signifie que le CQSR collabore directement avec d'autres acteurs du milieu vers l'atteinte d'un objectif commun par le moyen d'une action dont il n'est pas le maître d'oeuvre ; en tant que partenaire, le CQSR investit temps, argent, énergie et réputation dans la réalisation de l'action, mais le résultat dépend d'une dynamique collective ;
- ☒ **RÉALISER** signifie que le CQSR entend porter (initier, mener, réaliser) une action menant à l'atteinte d'un objectif visé ; tout en s'adjoignant la participation de partenaires ou l'appui d'intéressés, le CQSR assume la responsabilité pleine et entière du résultat.

N.B. : La participation d'intéressés est toujours la bienvenue dans les actions initiées par le CQSR ; par exemple, nos comités de travail sont ouverts à toute personne, tout organisme ou toute entreprise démontrant un intérêt quant à l'enjeu et une capacité à travailler ensemble vers l'atteinte d'un objectif convenu.

## Liste des actions

Catégories	Objectifs	Actions	
Démocratie	A	A1	Réaliser un suivi continu de la mise en oeuvre du <i>Plan directeur du quartier Saint-Roch</i> de la VQ.
	B	B1	Réaliser des études de besoins auprès des citoyens du QSR.
Communications	C	C1	Réaliser un plan de communications avec les médias (écrit, diffusés et électroniques).
		C2	Participer au site internet quartiersaint-roch.com.
		C3	Participer à un remue-ménages concernant le site lesruesdequebec.com
Culture	D	D1	Participer à des projets de dialogue communautaire, tels que ceux de l'organisme L'EnGrEnAgE.
		D2	Appuyer des projets de promotion de la diversité culturelle.
		D3	Appuyer des projets d'animation à caractère culturel (artistique, historique, etc.) dans les espaces publiques.
Aménagements urbains	E	E1	Appuyer les initiatives de mise en valeur des éléments urbains.
	F	F1	Appuyer le projet d'aménagement d'un espace public à la mémoire de l'ancien quartier chinois du centre-ville.
			F2
Vie de quartier	G	G1	Participer à des projets d'amélioration des espaces publiques du QSR, tels ceux entrepris par l'organisme Verdir et divertir.
		G2	Participer à une corvée de nettoyage de la rivière Saint-Charles.
		G3	Participer au projet de revitalisation du parc John-Munn.
		G4	Appuyer les initiatives visant les aménagements de mobilier public desservant les animaux domestiques, tels des abreuvoirs
Propreté	H	H1	Réaliser une démarche auprès des instances publiques et privées pour l'aménagement de toilettes publiques.
Végétalisation	I	I1	Participer à des corvées de plantation de végétaux dans les espaces en friche.
		I2	Participer à un inventaire dans le QSR des espaces en friche.
		I3	Participer à un inventaire dans le QSR des toits plats de grande surface propice à la végétalisation.
		I4	Appuyer les sites collectifs de compostage tels que ceux de l'organisme Éco-quartier.
Bruit	J	J1	Participer à un inventaire des sources de nuisance par le bruit dans le QSR.
		J2	Appuyer les initiatives de concertation visant à solutionner les cas de nuisances par le bruit inventoriés dans le QSR.
Grands événements	K	K1	Participer à une concertation entre les organisateurs des grands événements et les résidents du QSR.

/...

.../

Catégories	Objectifs	Actions
Mobilité	L	L1 Réaliser un suivi de la conformité du développement cyclable dans le QSR à la lumière du <i>Plan directeur du réseau cyclable</i> de la VQ.
		L2 Réaliser un suivi du développement des infrastructures de transport actif dans le QSR à la lumière du <i>Plan vert, bleu blanc</i> de la VQ.
		L3 Réaliser un suivi de la conformité du développement des aménagements de transport dans le QSR à la lumière du PDAD de la VQ.
		L4 Réaliser un suivi du dépôt du rapport de consultation et le dépôt final du <i>Plan de mobilité durable</i> de la VQ à la lumière du mémoire déposé par le CQSR.
		L5 Appuyer la diffusion d'information concernant l'offre de stationnement par la VQ dans le QSR.
	M	M1 Participer à l'évaluation de la pertinence d'une navette écologique desservant le QSR.
N	N1 Participer à des projets de ralentissement de la circulation automobile et de partage de la chaussée entre les divers types d'usages.	
Gens d'affaires	O	O1 Réaliser un programme de bénévolat d'entreprise par la voie de jumelage avec des organismes communautaires.
		O2 Appuyer la création d'entreprises d'économie sociale (coopératives, mutuelles, OBNL, etc.).
		O3 Appuyer la revitalisation du QSR dans le secteur ouest de la rue Saint-Joseph, de Caron à Langelier.
Sécurité publique	P	P1 Appuyer des mesures pour améliorer les relations entre les citoyens et les policiers (e.g., augmentation du nombre de patrouilles à pieds et à vélo).
		P2 Appuyer le retour d'un poste de police communautaire.
		P3 Participer à la mise sur pied d'un projet pilote de surveillance citoyenne ou de sûreté du voisinage.
Habitation	Q	Q1 Réaliser des représentations afin de garantir la mixité sociale du futur grand ensemble immobilier de la Pointe-aux-Lièvres (écoquartier).
		Q2 Appuyer les comités de requérants dans leurs démarches de mise sur pieds de projets de logements abordables et/ou collectifs.
		Q3 Appuyer la conversion de friches urbaines et de bâtiments désaffectés en logements abordables et/ou collectifs.
		Q4 Participer aux stratégies municipales visant à contrer l'hôtellerie illégale.
		Q5 Participer aux stratégies municipales visant à contrer la conversion illégale de logements en condominium.
Inclusion sociale	R	R1 Participer à une étude des besoins des nouveaux arrivants.
		R2 Appuyer les projets améliorant les services d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants.
	S	S1 Réaliser une activité de réflexion, de consultation et de concertation sur le projet de site d'injections supervisées de l'organisme Point-de-Repères.